

Habilitations Electriques

« Notre expertise : la sécurité au travail ! »

Personnel Non-électricien

Tél.: 04 66 29 85 02

Mail: contact@acerfsformation.com
Site: www.acerfsformation.com

Présentation

Formations Habilitations électriques selon la nouvelle norme NF C18 510 pour le personnel non-électricien.

Différents titres

Conforme Norme NF C18 510	Niveau	Titre Hab. Elec	Exemple de tâches à réaliser
	Non- électricien	BO/HO (avec indice V pour la HT)	 - Accède uniquement aux locaux électriques pour des opérations d'ordre non électrique - Travaille dans l'environnement de lignes électriques - Pour du personnel exécutant ou chargé de chantier non électricien
		BS - Chargé de remplacement et de raccordement	 Remplace à l'identique les fusibles BT Réarme les protections BT Change une prise, un inter, un appareil d'éclairage Raccorde un récepteur (volet, convecteur)
		BP	- Réalise la connexion d'une chaîne photovoltaïque
		BE/HE - Mesures / Manœuvre / Essais	- Effectue des manœuvres d'exploitation suivant la procédure d'une installation BT - Réalise des essais

Pour quoi ? Pour qui ?

Pour toute personne opérant sur des ouvrages et installations électriques ou dans un environnement électrique.

Réglementation

Norme N.F.C 18-510

Cette formation doit être recyclée tous les 3 ans

Objectifs:

. Acquérir les savoirs et savoir-faire nécessaires pour réaliser en sécurité des interventions de remplacement et de raccordements simples dans le respect des textes et de la norme NF C 18-510

Prérequis :

Personnel d'exploitation ou d'entretien « non électricien » qui effectue des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement sur des ouvrages électriques Aptitude médicale requise

Moyens pédagogiques:

Salle de cours / Appareils de mesures / Equipements de protection / Différents systèmes d'alimentation électrique et matériels

Durée :

De 1 à 3 jours selon les titres sélectionnés.

larif:

Nous consulter pour un devis

Lieu:

Agences ACERFS ou dans vos locaux (intra)

Financement:

Formation éligible au CPF

Accès :

L'inscription est validée après signature de la convention. Délai d'accès d'environ 30 jours.

Modalités : pédagogiques

Alternance de cours théoriques, vidéos, démonstrations, exercices pratiques et questions/réponses

Programme de la formation

Effectif

12 personnes maximum par session

Validation

Attestation de participation et avis du formateur sur la délivrance de l'habilitation

A l'issue de l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques un avis nominatif et individuel indiquant l'habilitation recommandée est remis à chaque participant

Compétences animateur

Formateur habilité

Contenu de la formation

Module commun

1) Notions élémentaires en électricité

- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant, à travers des exemples concrets,
- Evaluation des risques : effets physiopathologiques du courant électrique, exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- Classement des installations,
- Interventions et travaux non électriques en BT,
- Travaux non électriques en HT.

II) Comment travailler en sécurité:

- Distances de sécurité.
- Autorisation de travaux.
- Lecture de la signalisation,
- Principe et exemples de verrouillages,
- Manoeuvres et consignation / rôle des différents intervenants,
- Matériel de sécurité électrique (outillages et équipements de protection individuelle),
- Outils électriques portatifs à main (choix du matériel),
- Outillage non spécifique aux électriciens,
- Incendie dans les installations électriques.

III) La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées.

Modules particuliers

BO/HO: Tronc commun

BS: Connaître les fonctions des matériels électriques et des EPI - Savoir effectuer une consignation

BP: Connaître les séquences pour l'interconnexion en série des modules photovoltaique

BE/HE Manœuvre : Savoir réaliser des manœuvres électriques

